Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Titre de niveau 3

Laragne, Sisteron

Formation initiale (Continuité de parcours scolaire, demandeur d'emploi)
Formation continue (salariés, professionnalisation)

www.irts-pacacorse.com

IRTS PACA Corse Siège social - 20 boulevard des Salyens-CS 80133
13267 Marseille Cedex 08
Tél : 04 91 76 99 00 - Fax : 04 91 25 24 75 - irts@irts-pacacorse.com

LA PROFESSION D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL 2

LES LIEUX D'INTERVENTION 3

LE CADRE GENERAL DE LA FORMATION 4

EFFECTIF ET LIEUX DE FORMATION..... 5

PLANIFICATION PREVISIONNELLE DEAES 2024-2025 6

L'ADMISSION EN FORMATION 6

LE CALENDRIER 8

Cette session vise à accompagner, dans ses modalités pédagogiques et organisationnelles, les stagiaires des bassins d'emploi de LARAGNE, SISTERON et alentours vers un accès facilité en formation.
Une pédagogie hybride (2jours/3jours) permettra de soutenir les temps de présentiel et d'apprentissage en distanciel, au plus près des besoins de chacun.

LA PROFESSION D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

MISSIONS

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

FONCTIONS

L'évolution de la profession et du métier inscrit ce professionnel dans les métiers de proximité et de la relation et le dote de compétences plurielles, précises et transférables selon les contextes d'intervention.

Dans le cadre de ses missions, l'AES participe, en lien avec une équipe pluriprofessionnelle, à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de ses choix et de son consentement.

Il intervient en établissement ou à domicile, établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne, dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales). Il accompagne la réalisation des actes de la vie quotidienne

Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement. Il prend en compte et communique avec les familles et les proches aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

Le diplôme d'État lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

LES LIEUX D'INTERVENTION

Les lieux d'exercice de l'Accompagnant Educatif et Social sont très larges.

Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) , services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)…), en établissement social et médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), des foyers d'accueil médicalisés (FAM), des instituts médico-éducatifs (IME),

des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfants à caractère social (MECS)…), dans des structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

LE CADRE GENERAL DE LA FORMATION

La formation est accessible par différentes voies d'accès : initiale ou continue, VAE, parcours individualisés. Cette session concerne prioritairement les stagiaires en formation initiale, même si nous pouvons associer salariés en formation.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au DEAES
- Arrêté du 30 août 2021 relatif au DEAES

OBJECTIFS ET ATTENDUS DE LA FORMATION

La formation vise à accompagner la construction de compétences et de savoirs propres à exercer la fonction d'AES, et ce, quelle que soit le secteur d'intervention retenu.
L'obtention du DE AES atteste ainsi des compétences requises pour exercer les fonctions et les activités du métier.

La formation se structure autour de cinq domaines de formation auxquels sont associés cinq blocs de compétences certifiés en cours et fin de formation. Chaque Bloc peut être suivi indépendamment, dans le cadre d'un parcours individualisé. La certification finale est attestée par la DREETS , lors d'un jury plénier annuel (mars).

- DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne : 112 heures
- DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité : 91 heures
- DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne : 105 heures
- DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention : 147 heures
- DF5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne. Ce dernier est commun au DEAS : 91 heures.

Soit :

- **546 heures de formation théorique** et **21 heures** consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2.
- **840 heures de formation pratique** pour les étudiants en formation initiale ou en Congés Individuel de Formation
- **140 heures d formation hors terrain employeur pour les salariés**

La formation a une amplitude moyenne de 12 à 13 mois (janvier/mars). Une première journée de formation est programmée en décembre.

La conception pédagogique de cette session de formation permet d'articuler une formation pratique sur des sites « qualifiants » (stage ou terrains employeur), et une formation théorique, proposée de manière hybride (distanciel et présentiel), réalisée:

Dans les locaux de l'IRTS PACA CORSE (présentiel)
Dans des Tiers lieux ou autres (distanciel)

La professionnalisation est basée sur un esprit d'alternance intégrative fort, fondement pédagogique des formations sociales. Les modalités pédagogiques se déclinent comme suit :

Travaux de groupe et enseignements en présentiel et en distanciel
Travaux tutorés en présentiel ou en distanciel
Formation ouverte et à distance (FOAD)
Visioconférences
Médiation aux usages numériques

Les freins à la mobilité et une approche alternative de la formation permettent une meilleure prise en compte des parcours individualisés, des trajectoires de professionnalisation et des besoins des territoires.

EFFECTIF ET LIEUX DE FORMATION

FORMATION INITIALE

- 18 places

Pour les stagiaires retenus sur ce quota, la formation sera totalement prise en charge par la Région Sud, leur statut sera celui de stagiaire de la formation professionnelle non rémunérée. Des aides régionales peuvent être mobilisées, en regard des ressources de chaque stagiaire.

Pour plus d'informations : http://www.regionpaca.fr/se-former/formation-sanitaire-et-sociale/les-aides-individuelles-regionales/presentation-des-aides.html

FORMATION CONTINUE

- Nous contacter.

LIEUX DE FORMATION (en alternance)

Tiers lieux (05)	Ste Tulle	Digne-les-Bains
En fonction des besoins et situations des stagiaires	ECO CAMPUS PROVENCE 445 Rue Gabriel Besson 04220 Sainte TULLE	IRTS PACA Corse 9 Avenue Paul Martin 04000 DIGNE

CONTACT DE LA FORMATION

Assistante de formation : Véronique CONTE ☎ : 04 91 67 13 12

Mail : veronique-conte@irts-pacacorse.com

PLANIFICATION PREVISIONNELLE

	2023/2024			2024/2025		
	Formation théorique	Stage Formation Initiale	Stage Formation Continue	Formation théorique	Stage Formation Initiale	Stage Formation Continue
Septembre	0	0	0	70	0	0
Octobre	0	0	0	35	140	0
Novembre	0	0	0	35	105	0
Décembre	7	0	0	35	70	0
Janvier	28	0	0	56	105	0
Février	77	0	0	42	0	0
Mars	42	105	35	0	DEAES	0
Avril	35	119	35	0		0
Mai	35	126	35	0		0
Juin	70	70	35	0		0
Juillet	0	0	0	0		0
Août	0	0	0	0		0
S/Total	**294**	**420**	**140**	**273**	**420**	**0**
	S/Total F° THEORIQUE			**567**		
	S/Total F° PRATIQUE			**840**	**140**	
		TOTAL		**1407**	**707**	

L'ADMISSION EN FORMATION

Pour entrer en formation, les futurs stagiaires doivent présenter dans les délais un dossier d'inscription conforme et complet <u>qui devra être validé par la commission d'admission.</u>

Et dans un second temps :

- ✓ Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien)
- ✓ Ou bénéficier d'une admission de droit en formation et d'un entretien de positionnement conforme

<u>NB : relèvent d'une admission de droit en formation et bénéficient uniquement d'un entretien de positionnement, les candidats concernés par les situations suivantes :</u>

- ✓ Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés dans « les tableaux de passerelles » *(cf pages suivantes)* ;
- ✓ Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- ✓ Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou en emploi ;
- ✓ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnent éducatif et social relevant des dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles ;
- ✓ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnent éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des

familles , du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

- **La commission d'admission**

  - Objectif : sur la base d'un dossier transmis par le candidat (CV, lettre de motivation argumentée, note complémentaire), la commission, constituée d'un formateur et/ou d'un professionnel du secteur social et médico-social, vise à apprécier la qualité du parcours antérieur, présenté par le candidat, ses aptitudes et motivations à entrer en formation (réflexion, savoirs de base), sur la base d'une grille d'évaluation commune.
  - Evaluation : Présence des savoirs de base (écrit, outils numériques)
  - Le candidat adresse une « note complémentaire » sur la base de consignes transmises par l'institut de formation (1 à 2 pages dactylographiées)

- **L'épreuve orale d'admission**

  - Objectif **:** apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention, sa capacité à s'engager dans une formation sociale ainsi que son adhésion au projet de formation proposé.
  - Durée : 25 à 30 minutes, avec un formateur et/ou un professionnel de l'intervention sociale et médico-sociale
  - Evaluation : Note sur 20 avec admission à 10/20, sous réserve du nombre de place allouées, selon le statut du candidat.
  - Critères de sélection : motivation, capacité du candidat à s'engager dans une formation en travail social.
  - Correcteurs : formateur interne et/ou professionnel du secteur social et médico-social

- **L'entretien de positionnement**

  - Objectif : apprécier le parcours et les aptitudes du salarié (ressources, motivation) permettant une projection dans le parcours de formation (aménagements éventuels)
  - Durée : 25 à 30 mn avec un formateur
  - Evaluation : évaluation qualitative, critères communs à tous les candidats. Admission sous réserve du nombre de place allouées (hors formation continue)

- A l'issue de l'épreuve orale d'admission (et des entretiens de positionnement), l'IRTS PACA Corse publie sur son site, une liste d'admis en formation et, le cas échéant, une liste complémentaire.

Etudiants et candidats en situation de handicap

L'IRTS propose à tous les étudiants et/ou stagiaires en situation de handicap, des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification, mais aussi tout au long de la formation.
Un accompagnement adapté est proposé en fonction des demandes et des situations personnelles.
Pour toute demande d'information, nous vous invitions à vous rapprocher du référent handicap, Séverine MARCHAL, à l'adresse mail suivante:

severine-marchal@irts-pacacorse.com.

Taux de réussite et insertion professionnelle

L'employabilité des DEAES est aujourd'hui forte sur le territoire et le bassin d'emploi (100%), et ce, quel que soit le statut et la voie d'accès à la formation.
Le taux de réussite au Diplôme d'Etat est pour les trois dernières années : 91% en 2023 et 95% en 2022 et 100% en 2023.

Les poursuites de parcours de formation pour les nouveaux diplômés s'effectuent généralement, indépendamment d'une prise de poste, vers une formation de moniteur éducateur (titre de niveau 4) ou d'éducateur spécialisé, en fonction de l'expérience.
L'accès à la formation s'effectue via un entretien de sélection ou une VAP.

CALENDRIER PREVISIONNEL

	Site des Flamants Marseille	Sites de Manosque et de Digne
Réception du dossier d'Inscription	Vendredi 8 décembre 2023	
Note Complémentaire	A retourner avec le dossier d'inscription au plus tard le 8 décembre 2023	
Résultat d'admissibilité	Mercredi 20 décembre 2023	
Entretien d'admission **Entretien de positionnement**	Mardi 09 janvier 2024 IRTS PACA et Corse Site des Flamants	Mercredi 10 janvier 2024 IRTS PACA et Corse Digne-les-Bains
Résultat d'admission	Lundi 15 janvier 2024	
Dates d'entrée	Mardi 23 janvier 2024 IRTS PACA et Corse Site des Flamants	Mardi 23 janvier 2024 IRTS PACA et Corse Digne-les-Bains

DIPLÔME D'ETAT D'ACCOMPAGNNT EDUCATIF ET SOCIAL
TABLEAU X DES PASSERELLES : DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET ALLEGEMENTS DE DE FORMATION

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	**Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2016)**	**Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale**	**Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique**	**Diplôme d'Etat d'assistant familial**	**Diplôme d'Etat d'aide-soignant (ancienne version)**	**Diplôme d'Etat d'aide-soignant (nouvelle version)**	**Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)**	**Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)**
Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé	Ministère des solidarités et de la santé
Bloc1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation		Allègement de formation		Allègement de formation
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)	Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialités CCS	Titre professionnel d'agent de service médico-social	Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales	Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne	Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieux familial et collectif	Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance	Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance
Ministère des solidarités et de la santé	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale
Bloc1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation			
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Allègement de formation
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Allègement de formation	Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation			
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention							Allègement de formation	Allègement de formation
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification		Allègement de formation	Allègement de formation

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021)	**Mention complémentaire aide à domicile**	**Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien**	**Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne**	**Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes**	**Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural**	**Certificat d'aptitude professionnelle agricole services aux personnes et vente en espace rural**	**Titre professionnel assistant de vie dépendance**
Ministère des solidarités et de la santé	Ministère de l'éducation nationale	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'agriculture	IPERIA
Bloc1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Dispense de formation et de certification			Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Dispense de formation et de certification			Dispense de formation et de certification	Allègement de formation	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Dispense de formation et de certification	Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation
Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Dispense de formation et de certification						Allègement de formation
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Allègement de formation	Allègement de formation	Allègement de formation	Dispense de formation et de cercation			

NOTE COMPLEMENTAIRE

pour les candidats soumis à l'épreuve d'admissibilité

DEAES

Consigne :

Observez tranquillement l'image ci-dessous.

En vous appuyant sur votre expérience, votre pratique, ou votre actualité, développez une réflexion personnelle, sous la forme qui vous convient.

Vous pourrez commenter cette image, l'articuler avec votre parcours, votre projet de formation, vos attentes personnelle. L'écrit doit être structuré (1 à 2 pages dactylographiées).

A titre indicatif, les éléments d'appréciation et de positionnement sont les suivants : repérer vos atouts et vos ressources, la qualité de l'expression écrite, votre capacité à argumenter, votre aisance avec l'outil numérique.

Nous n'attendons pas un écrit conforme, classique, mais bien un écrit personnel et engagé qui donne à voir une pensée personnelle… L'écrit n'est pas noté mais permet de vérifier les pré-requis à l'entrée en formation DEAES.